

## Plénière - 18 octobre 2021

### Actualités internes

## Plan d'action et organisation des groupes de travail

### Travail volontaire

**RAPPEL** : Une nouvelle dynamique de travail au sein de Cotravaux doit se mettre en place, rassemblant toutes les associations, régionales comme nationales. L'une des orientations est d'avoir un pôle "travail volontaire", pour travailler sur une approche globale chantiers-volontariats, avec deux groupes permanents, l'un sur les chantiers et l'autre autour des volontariats long terme (avec beaucoup de temps sur le service civique, mais une approche plus globale) et des temps de travail spécifiques sur les programmes européens et les échanges internationaux (croisement court terme et long terme).

**Proposition : avoir un temps de rencontre du réseau le vendredi 17 décembre, le lendemain du CA,**

Volontariats <http://reseau-cotravaux.org/wiki/?ReunionGrV>

#### Rappels des dernières réunions :

- 20 janvier 2021 « Quel avenir dans le domaine des volontariats pour le réseau Cotravaux ? »
- 20 septembre 2021 : réunion du groupe Volontariats, notamment sur les actualités du service civique et l'organisation des groupes de travail.

#### Synthèse à l'issue de la réunion :

-> **Maintenir un groupe "Volontariats"**, portant sur les engagements long terme (pas seulement un groupe "Service civique"). Groupe en même temps technique et politique : réflexion collective sur le volontariat long terme et suivi notamment du service civique. Rythme : 1 réunion en présentiel par an et des réunions par visio.

-> **Développer des relations avec les référents régionaux et départementaux "Service Civique"** [Contacts par région et département](#), ils sont maintenant les incontournables du déploiement du Service Civique, pour des agréments locaux, mais aussi nationaux... Ces relations avec les référents régionaux seront aussi essentielles pour assurer le marché des formations des organismes d'accueil pour les projets de service civique à l'étranger.

- Prochaine date de réunion à fixer.

#### Agrément de Cotravaux pour accueillir des jeunes en service civique : Renouvellement en 2021

Les accueils de volontaires en service civique sont de nouveau possibles à partir de janvier 2022, 5 volontaires peuvent être accueillis (contrats de 8 mois en moyenne) au premier trimestre 2022 sur l'une des deux missions agréées. Les 3 derniers trimestres de 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023

seront à programmer vers le mois de novembre 2021, en lien avec les perspectives des associations régionales notamment.

[Agrément 2021 de l'Agence du Service Civique](#)

[Mission 1 : Promotion des engagements et des mobilités solidaires](#)

[Mission 2 : Agir pour la transition écologique et solidaire](#)

## Chantiers

La nouvelle dynamique autour du pôle « Travail volontaire » cité plus haut et la proposition notamment de rencontre le 17 décembre, le lendemain du Conseil d'administration, devra permettre de définir les orientations, le plan d'actions et l'échéancier d'un groupe de travail autour des Chantiers.

## Observo : collecte des données 2021

**Chantiers et actions court terme : un enjeu = sortir les chiffres consolidés début 2022 pour alimenter les concertations régionales de début d'année !**

**NB : les volontariats courts (jusqu'à 2 mois), y compris CES court terme et volontariats d'équipe sont à intégrer dans les actions court terme !**

Cette année, les questionnaires pour collecter les données sur les actions court terme, en France ou à l'étranger, ont été mis en ligne fin juillet, pour que les associations puissent remplir les questionnaires au fur et à mesure des actions. Des fichiers Excel sont aussi disponibles, comme les années précédentes, pour les associations qui ont un gros volume d'actions et des bases de données pouvant être utilisées pour compléter les tableaux. La volonté est d'avoir les chiffres consolidés 2021 très rapidement en 2022 afin de pouvoir répondre à la demande des associations régionales de pouvoir présenter ces données lors des concertations régionales de début d'année.

Au 14 octobre, 15 questionnaires « Actions court terme en France » ont été complétés :

- 2 par Alpes de Lumière
- 3 par l'association RESTe ! (Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes)
- 6 par Études et Chantiers Ile-de-France
- 3 par Concordia PACA
- 1 par le Service Civil International

Rappel du site Observo pour la collecte 2021 : <http://reseau-cotravaux.org/observo/?CollecteS>

**Volontariats long terme : Service Civique, CES long terme et autres volontariats de plus de 2 mois, en France ou à l'étranger = collecte en janvier 2022 pour les volontaires présents en 2021.**

Comme chaque année, la collecte des données long terme se fera après la fin de l'année 2021 pour intégrer tous les contrats signés en 2021 (extraction ELISA pour les contrats de service civique, questionnaire pour les autres cadres de volontariat).

**Dans l'équipe nationale, c'est aujourd'hui Véronique Busson qui assure la mission Observo, et qui reprendra contact avec les associations pour faire le point sur les éventuelles difficultés.**

## Programmes européens et International

La nouvelle dynamique autour du pôle « Travail volontaire » cité plus haut et la dernière réunion du Groupe Volontariats a réaffirmé le fait que ce groupe ne devait pas être centré autour du service civique mais bien pouvoir se doter de temps autour des programmes européens et de l'international globalement.

De même, ces sujets pourront être également abordés au niveau du Groupe Chantiers.

Enfin, au vu de la crise sanitaire, de ses nombreuses répercussions et en lien également avec l'urgence climatique, un temps de rencontre/formation/séminaire (format à définir, participants à définir) pourrait être proposé par Cotravaux à ses membres en 2022 pour échanger autour de l'impact de la crise notamment sur les mobilités et voir dans quelles mesures imaginer les mobilités et les chantiers de demain.

## Campagnes

Rappels des dernières réunions :

-> Campagne autour du 5 décembre, journée mondiale du bénévolat et du volontariat :

Réalisation d'une campagne digitale (vidéo, visuels avec des posts sur réseaux sociaux, article sur le site de la campagne) autour du 5 décembre, journée internationale du bénévolat et du volontariat, pour valoriser et mettre en lumière des engagements volontaires, des bénévoles et des volontaires mais également, pour promouvoir les associations du réseau, les opportunités et actions qu'elles proposent durant l'année.

Calendrier : du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre 2021

Site : <https://evenementdinformation.wordpress.com/>

-> Campagne 2022 à destination des professionnels de jeunesse :

Après une campagne 2021 entièrement réalisée à distance concluante de très bons retours et d'une belle participation nationale (voir même internationale), les membres du Groupe Campagne ont souhaité pour la campagne pro 2022 proposer un format hybride avec un côté webinaire, qui a très bien fonctionné en 2021 et ouvert à des personnes de tout le territoire et même de l'international, et offrir la possibilité d'avoir une journée ou une demi-journée en présentiel pour clôturer la semaine et inviter les participants à venir rencontrer sur des stands toutes les associations du réseau et la plateforme France Volontaires. L'objectif sera la rencontre mais aussi d'approfondir les échanges, répondre à leurs interrogations et développer des potentiels partenariats avec ces professionnels et leurs structures.

Dates sélectionnées : du lundi 31 janvier au vendredi 4 février

Du 31 janvier au 3 février : format à distance (sessions chaque jour de 10h à 12h avec des thématiques bien identifiées : court et long terme, en France et à l'international, etc.)

Le 4 février : journée ou demi-journée en présentiel pour rencontrer les professionnels de jeunesse à Paris et en régions suivant les possibilités des Cotravaux régionaux.

-> Campagne 2022 à destination du grand public : date et format à définir prochainement

- Prochaine date de réunion : 21 octobre de 14h à 16h en présentiel

Dans l'équipe nationale, c'est aujourd'hui Philippe Pereira qui assure le suivi de cette mission ainsi que du groupe de travail Campagne.

## Formation

Le développement de cet axe prend toute sa dimension en 2021 :

- **QUALIOPI** : Pour l'équipe de Cotravaux, un énorme travail à poursuivre d'ici l'audit prévu le 3 décembre, Pour tout le réseau : une nouvelle rigueur pour s'inscrire, remplir les questionnaires, les évaluations.... Des efforts à maintenir dans la durée, des audits étant renouvelés à 18 mois et tous les 3 ans...

Lancement du travail pour cette certification, nécessaire pour avoir des financements de la formation professionnelle en 2022.

Lucile COQUELET, investie dans Solidarités Jeunesses, notamment dans les formations (et la certification QUALIOPI), a été recrutée à Cotravaux à mi-temps de septembre à décembre 2021 pour mettre en place les éléments permettant la certification. L'Audit est prévu le 3 décembre. Cela demande un travail conséquent à Lucile mais aussi à toute l'équipe d'ici là, pour pouvoir présenter les éléments nécessaires à justifier tous les critères de qualité, alors que la démarche n'était que très peu formalisée jusque-là. Le maximum est fait pour que les prochaines formations, « Animation de réseau » commençant le 19 octobre et « Formation de formateurs » des 9 et 10 novembre, répondent aux critères de qualité à toutes les étapes...

- **Recrutement d'une chargée de mission Formation et Vie du réseau** : Léone CLERC est arrivée sur ce nouveau poste le 14 octobre 2021.

- **« Animation de réseau et outils collaboratifs »** : demandée depuis longtemps, cette formation a été réfléchiée avec le réseau Animacoop / GARC•ESS. Audrey Auriault animera cette formation particulièrement destinée aux associations régionales, qui comprend une journée mardi 19 octobre à Paris, et 2 ateliers pratiques d'une demi-journée à distance (10 novembre et 2 décembre le matin).

- **Service Civique – Formation des organismes d'accueil** : Un marché public de l'Agence du Service Civique, un « Groupement solidaire » avec Unis-Cité et la Ligue de l'enseignement... un choix des instances de Cotravaux, un investissement fort des associations, mais de nombreux défis à relever...

Le marché public sur la formation des organismes d'accueil a été attribué cet été par l'Agence à un Groupement solidaire dont Cotravaux fait aujourd'hui partie pour la partie internationale, aux côtés d'Unis-Cité et de la Ligue de l'enseignement (qui ont ce marché « formation des tuteurs » depuis 2011), et de l'UFCV pour les modules « Handicap ». Depuis le mois de juillet, 4 associations (Solidarités Jeunesses, le Service Civil International, l'Union REMPART et Concordia) se sont mobilisées pour travailler sur les 3 modules internationaux (Formation de base des structures françaises envoyant ou souhaitant envoyer des volontaires à l'étranger (1 jour) / Approfondissement – échanges de pratiques pour les structures françaises (1 jour) / Formation à distance des structures. Des sessions de travail collectif à Paris ont eu lieu en juillet et septembre, une prochaine rencontre est prévue début novembre (2 jours de mobilisation pour chaque session). Entre ces sessions, les réunions en visio et le travail à distance, le temps de travail consacré à ce marché est important, pour les 6 personnes des associations investies comme pour l'équipe nationale

qui doit gérer par ailleurs les relations avec l'Agence et le Groupement solidaire Unis-Cité Ligue de l'enseignement... Dans ce marché, seules les formations elles-mêmes font l'objet du financement, pas les temps de préparation et de formation des formateurs... c'est donc pour le moment un investissement, pour Cotravaux comme pour les associations. Les sessions à Paris ont fait l'objet d'actions collectives de formation financées par Uniformation, ce qui permet la prise en charge de différents frais.

#### Prochaines échéances :

- \* **Liste des référents régionaux de Cotravaux** : attendue, au moins partielle, mi-octobre...
- \* **27 octobre** : Réunion avec Agence, UC et la Ligue à Cotravaux sur la programmation des formations du lot international
- \* **Fin octobre** : communication à l'Agence des livrables du lot international (déroulé des sessions, présentations aux stagiaires et documents ressources) pour validation par l'Agence des contenus et documents.
- \* **9 et 10 novembre** : formation de formateurs avec une quinzaine de personnes
- \* **Décembre** : premières formations du lot international.
- \* **Des formations de formateurs** devront être organisées, tant sur les aspects de gestion administrative des formations que sur les contenus et méthodes pédagogiques.

## Locaux :

Lien avec le PAJEP pour organiser le dépôt d'archives du réseau : Françoise nous donne un coup de main d'ailleurs sur l'archivage des derniers dossiers encore à traiter et ce dossier.

Contacts auprès de nombreuses agences de la petite couronne ainsi que quelques communes pour avancer sur le dossier et voir si des opportunités pourraient voir le jour dans les prochaines semaines et mois à venir.

Un constat partagé par quelques agents immobiliers : il existe très peu de biens avec les critères demandés (petite couronne, accès métro, espace bureaux et espace réunion/formation, plus de 150 m<sup>2</sup>, budget maximum de 850 000 € honoraires inclus, etc.) aujourd'hui à la vente et les quelques biens mis en vente partent très rapidement.

## Rencontres avec les associations :

Rencontre avec les Compagnons Bâisseurs le 30 septembre :

- o Suzanne de Cheveigné, présidente
- o Miguel Berthelot, responsable de mission Voluntariats
- o Sébastien d'Ornano, directeur du département DEFI – Engagement – Formation – Insertion

# Actualités externes

## Relations extérieures

### DJEPVA

Sollicitation du cabinet ces derniers jours pour un rendez-vous avec la Secrétaire d'État afin notamment de faire un bilan de l'année des associations du réseau, lui réaffirmer notre souhait d'être impliqué dans la présidence française de l'UE, etc.

En attente d'un rendez-vous avec la nouvelle directrice de la Djepva, Emmanuelle Péres et du nouveau sous-directeur éducation populaire, Gilles Nédelec

Organisation prochaine d'une réunion de bilan « chantiers » - sûrement novembre ?

Organisation d'une réunion de bilan été 2021 des ACM le 17 novembre 2021

### Ministère de la Culture

Pérennisation du partenariat avec le Ministère de la Culture qui subventionne Cotravail pour son travail de tête de réseau mais surtout pour le travail de l'Observatoire avec l'édition chaque année d'un Focus spécial Culture qui promeut et valorise les actions collectives, bénévoles et volontaires autour de la culture.

Montant actuel : 5 000 € par an.

Objectif de rencontrer le directeur du service patrimoine, M. Loyer Ascoet pour le rencontrer, échanger et voir si la subvention annuelle pourrait être augmentée en 2022.

### Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Subvention 2021 obtenue d'un montant de 5 000 € et qui fait suite notamment à la réunion interministérielle, suivie d'une rencontre avec Mme Dommartin, déléguée aux partenariats et à la société civile du MEAE et du dépôt d'une demande de subvention.

### Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Rendez-vous le 10 novembre avec les représentantes de la CNAF :

- Ségolène DARY, Conseillère politiques familiale et sociale
- Alessandra SOLEILHAC, Conseillère politiques enfance et jeunesse
- peut-être également Edith VOISIN, Responsable du pôle parentalité, enfance, jeunesse

Parmi les points qui seront abordés lors de ce temps, la question de l'attribution de bons CAF à des jeunes participants à des chantiers de jeunes bénévoles et notamment les chantiers déclarés séjours spécifiques, la question de la validation potentielle par toutes les CAF en une seule fois des séjours chantiers (par un conventionnement national ?), et non chantier par

chantier et CAF par CAF mais également, la possibilité pour la CNAF de soutenir le réseau Cotravaux à travers notamment la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion (COG 2022-2026), et/ou des projets portés par le réseau à destination de ses membres pour le développement d'offres de service de qualité en direction des familles.

## Association des Maires de France

Rendez-vous le 6 décembre avec les représentantes de l'AMF, Nelly JACQUEMOT et Valérie BRASSART. L'objectif sera de promouvoir les chantiers, le réseau et ses membres, leurs actions et voir dans quelles mesures les communes de France peuvent venir davantage soutenir les associations de Cotravaux et leurs actions.

## À développer

Pourparlers avec le Ministère de la Transition Écologique suite à un rendez-vous en visio pris à la suite de la réunion interministérielle avec notamment M. Bortzmeyer, chef du Commissariat Général au Développement Durable. L'objectif serait de valoriser une étude d'Observo autour des actions environnementales de notre réseau.

Poursuite des échanges entamés après la réunion interministérielle avec des représentants d'associations de collectivités territoriales (Association des Départements de France, France Urbaine) pour leur communiquer de l'information concernant les chantiers, le réseau, ses membres et leurs actions, et voir dans quelles mesures les départements, les grandes villes et métropoles peuvent venir davantage soutenir les associations de Cotravaux et leurs actions.

## Service Civique

### Formation civique et citoyenne :

**Formalisation des consignes pour les formations civiques et citoyennes cet été. Une plus grande rigueur et une remise en cause des formations « internes ».**

De nouvelles exigences 1 journée PSC1 + 2 jours minimum de formation "théorique", avec des consignes formalisées par [l'Instruction sur la Formation Civique et Citoyenne](#) du 30 avril 2021. Les DRAJES commencent à se saisir des éléments de l'instruction, avec le risque d'une réelle disparité d'application selon les régions, les départements. Cette question est à suivre avec attention, il reste encore à clarifier les consignes pour les formations organisées en interne (pour ses propres volontaires) par des associations disposant d'un agrément national.

### Travail sur les « droits des volontaires » :

**Un état des lieux et des recommandations pour clarifier ou faire évoluer les dispositions légales / la « doctrine » / l'information et la communication / la gestion administrative et financière. En débat notamment, la durée hebdomadaire. On pourrait aller vers un resserrement : de 24 à 28 h. Un argumentaire à travailler à Cotravaux ?**

L'Agence a engagé un travail sur les droits des volontaires, à partir notamment des recommandations issues de la [Consultation citoyenne sur le Service Civique](#) menée début 2020 à l'occasion des 10 ans du service civique. Un groupe de travail a été réuni plusieurs fois pour émettre des avis sur un certain nombre de propositions, qui peuvent demander des évolutions d'ordres différents, y compris juridiques. Des mesures pour faciliter la vie des volontaires, dans les démarches administratives, les aides sociales, aider à la mobilité, à l'accès au logement, à la santé... Dans la Consultation citoyenne, de nombreuses contributions portent sur la durée des missions et l'indemnité, une indemnité égale pour des durées de 24 ou de 35 heures hebdomadaires étant vécue comme injuste... Dans les échanges du groupe de travail, il est clair que la modulation des indemnités en fonction du nombre d'heures n'est pas acceptable, tout comme, pour la majorité, des contrats de 35 heures (ou plus...) pour la confusion avec l'emploi salarié... La proposition présentée au dernier Comité stratégique le 28 septembre est de resserrer la fourchette hebdomadaire entre 24 et 28 heures (pour mieux concilier SC et études ou emploi alimentaire...). La position de Cotravaux portée par Véronique Busson dans ce groupe de travail a été de défendre qu'en réduisant la durée hebdomadaire du contrat, cela pousserait à considérer que ce temps doit être consacré à l'activité demandée au volontaire, à sa « mission », et non à la globalité d'un « projet d'accueil », incluant accompagnement, possibilité pour le jeune d'aller à des forums, des événements, des rencontres associatives... Autre position défendue : la formalisation de la notion de « durée moyenne », pour tous les contrats et pas seulement pour les étudiants... mais cela ne semble pas retenu dans l'état actuel des travaux...

## Loi confortant les principes républicains :

Malgré les nombreuses alertes et préconisations du Cnajep, du Mouvement Associatif et d'autres, **la loi a été promulguée le 24 août 2021 en l'état, avec de nombreuses dispositions très contraignantes menaçant la liberté associative.**

Parmi celles-ci, « **Toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention au sens de l'article 9-1 auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial s'engage, par la souscription d'un contrat d'engagement républicain.** »

Ou encore, « **sont imputables à une association ou à un groupement de fait les agissements mentionnés au même article L. 212-1 commis par un ou plusieurs de leurs membres agissant en cette qualité ou directement liés aux activités de l'association ou du groupement, dès lors que leurs dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, se sont abstenus de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposaient.** »

→ **Un décret doit donc prochainement fixer le contrat d'engagement républicain.**

Le ministère souhaite consulter le Cnajep et le Mouvement Associatif autour de ce décret cependant, ces structures ne souhaitent plus y participer. Cette consultation se résume à une information. **Au contraire, y opposer en bloc la charte d'engagement réciproque comme seule rédaction acceptable.**

Il est important de renouveler une campagne d'informations qui permettrait de faire savoir à l'ensemble des associations ces nouvelles dispositions qui peuvent contraindre (de manière plus ou moins forte en fonction des tendances au pouvoir) leur action quotidienne.

→ **La DJEPVA doit ouvrir un processus de travail pour renouveler d'ici 24 mois les agréments JEP. Ces agréments seront délivrés pour une période de 5 ans, ils seront donc renouvelés tous les 5 ans après instruction.**



Le Mouvement Associatif LMA et/ou le CNAJEP envisagent sérieusement de réaliser une nouvelle campagne publique d'alerte autour de la liberté associative et de la liberté d'expression.

Le Mouvement Associatif envisage également une saisine du conseil d'État pour abus de pouvoir.

## France Volontaires

### D'un statut associatif à un GIP...

Héritière de l'Association Française des Volontaires du progrès (AFVP), France Volontaires est la plateforme française des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité créée en 2009 sous la forme d'une association et désormais Groupement d'intérêt public « GIP France Volontaires ».

France Volontaires est le fruit d'une construction partagée entre des acteurs publics et associatifs impliqués dans la solidarité internationale.

Après notamment une alerte de la cour des comptes sur les comptes et l'utilisation notamment des subventions publiques (principalement celle provenant du MEAE), la structure a décidé d'entamer une démarche de transformation des statuts pour passer d'une association à un groupement d'intérêt public.

Depuis le début de l'année, toutes les instances de France Volontaires travaillent à cette transformation dont voici les grandes dates :

- 5 et 6 mai : séminaire des instances qui a étudié notamment cette transformation
- travail entre juillet et septembre sur un projet de convention constitutive
- avant le 31 août, il fallait que chaque membre de France Volontaires notifie son souhait ou non de poursuivre son adhésion après la transformation en GIP. **Après étude et réflexion du Bureau de Cotravaux, celui-ci a souhaité poursuivre son adhésion pour promouvoir et valoriser le réseau, ses membres et ses spécificités, au sein du futur GIP tout en étant au centre des futurs échanges du GIP.**
- 15 septembre : présentation du projet de convention constitutive au personnel de FV
- 16 septembre : Comité Directeur, étude du projet de convention constitutive
- 30 septembre : AGE, validation et adoption de la convention constitutive
- Après AGE : saisine formelle des différents ministères futurs membres du GIP qui ont 4 mois pour donner leur accord formel de création du GIP
- Objectif : transformation au 1er janvier 2022 (en fonction de la date de retour des Ministères).

Cotravaux a émis de nombreuses remarques, propositions d'amendements et demandes de précisions ou d'éclaircissements sur le projet de convention constitutive en amont du Comité Directeur du 16 septembre. Plus globalement, nous leur avons également rappelé que nous serons vigilants à ce que cette convention constitutive ne doit pas restreindre la liberté de ses membres à construire des partenariats et des échanges en dehors des dispositifs de l'État et des structures de France Volontaires comme les Espaces Volontariats par exemple.

### Reprise du programme d'études : « Réciprocité et volontariat international »

La question de la réciprocité – dans le sens « accueil en France de volontaires venant de pays tiers » – est d'autant plus d'actualité qu'après le service civique qui permet ces accueils, la *Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales* adoptée en août 2021 a modifié la *loi 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité*

*internationale*, permettant que des volontaires de pays hors UE et EEE réalisent un VSI en France ([Articles 1 et 2 de la loi 2005](#)).

## CNAJEP :

### Plaidoyer autour de la jeunesse et de l'éducation populaire – élections présidentielles 2022

Depuis plusieurs mois, les commissions permanentes du Cnajep travaillent à l'élaboration du plaidoyer en vue des élections de 2022. De plus, un atelier s'est tenu à l'Assemblée permanente des membres de mars 2021 et un autre à l'Assemblée générale du Cnajep de juin. Ces différents temps ont permis de poser les bases d'un plaidoyer en cours d'élaboration qui prendrait la forme suivante :

L'éducation populaire, une fabrique de la République.

- I. Partageons nos analyses
- II. La République avec l'éducation populaire et les jeunes
- III. Des enjeux prioritaires
- IV. Nos propositions Éducation populaire
- V. Nos propositions Politique jeunesse

La démarche globale est la suivante :

- Élaboration d'un plaidoyer
- Mise en débat et portage de ce plaidoyer lors d'un événement d'interpellation des candidat.es à la présidentielle 2022

Cet événement prendrait la forme suivante :

**Date** : 16 décembre 2021

**Lieu** : public attendu entre 250 et 350 personnes.

À Paris, lieu pas encore arrêté.

**Durée**

Toute une soirée : horaires à définir mais sûrement entre 18h et 22h en gros

Des enjeux doivent particulièrement être réfléchis et travaillés collectivement à l'aune des questions de jeunesse et d'éducation populaire :

- L'enjeu démocratique
  - L'enjeu de l'insertion dans la société de toutes et de tous et notamment des plus fragiles
  - L'enjeu de la transition écologique
  - L'enjeu de la transition numérique
- Clôture en plénière

Les Crajep réfléchissent également à articuler à cet événement l'organisation de débats régionaux avec et pour les jeunes autour des enjeux électoraux. Cela dépendra de la possibilité de mobilisation dans chaque région.

**Mobilisation d'une douzaine de personnes de Cotravaux pour se rendre à cet événement et, si possible également, des régions pour une participation au niveau local, en lien avec les Crajep.**

## Rencontres nationales de l'éducation populaire

La Ville de Poitiers (Léonore Moncond'huy maire EELV et issue de l'éducation populaire, ancienne membre des Eef) propose d'organiser des Rencontres nationales de l'Éducation populaire. En effet, à l'été, la Maire de Poitiers a partagé sa volonté de coorganiser avec le Cnajep et les associations de jeunesse et d'éducation populaire un grand temps fort de valorisation de l'éducation populaire sur plusieurs jours qui pourraient contenir plusieurs temps : débat, formation, soirée festive, ...

Le Cnajep est invité à intégrer le COPIL. Deux attentions ont cependant été transmises : l'importance de la pluralité des collectivités participantes à cet événement et le calendrier qui doit permettre la mobilisation des AJEP et du Cnajep.

À suivre...

## Comité National Erasmus + Jeunesse – Corps Européen de Solidarité

Le Comité national « Erasmus + Jeunesse – Corps européen de solidarité » contribue à l'orientation et l'évaluation des programmes communautaires Erasmus + Jeunesse et Corps Européen de Solidarité 2021-2027. Il formule des avis et propose des orientations sur la mise en œuvre de ces programmes. Il est consulté deux fois par an sur :

- L'adaptation au plan national des orientations définies par la Commission européenne ;
- La mise en œuvre des actions d'information, de formation et de valorisation des programmes ;
- L'évaluation des actions par l'intermédiaire du rapport d'activités et d'un rapport financier qui lui sont présentées chaque année par l'Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport.

Pour information, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a sollicité le Cnajep fin avril dernier pour proposer des candidatures afin de siéger au Comité national « Erasmus + Jeunesse – Corps européen de solidarité ».

Ainsi, Cotravaux a proposé la candidature en tant que titulaire de Noémie Lhoir, coordinatrice Volontariats au sein de Solidarités Jeunesses, qui a été acceptée. Noémie siège donc au nom de Cotravaux au Comité national « Erasmus + Jeunesse – Corps européen de solidarité » depuis.

## Mouvement Associatif :

### Mon association, je l'adore, j'y adhère

Le Mouvement associatif et Hexopée ont lancé le 13 septembre 2021 une grande campagne d'adhésion « Mon association, je l'adore, j'y adhère ! » sur Internet, les réseaux sociaux, dans la presse écrite et sur le terrain, avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement.

À retrouver [ICI](#)

## Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) :

### Contributions du COJ :

Contribution aux réflexions européennes portant sur la valorisation des compétences sociales liées à l'engagement adoptée le 6 septembre 2021 : <https://www.jeunes.gouv.fr/Contribution-aux-reflexions>

### Renouvellement du COJ :

Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques.

À la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.

Le COJ a été créé par décret d'octobre 2016 pour une durée de cinq ans, renouvelable. Il a été renouvelé par décret le 8 octobre 2021 (Elsa Bouneau, après 3 ans de mandat à la présidence a d'ailleurs d'ores et déjà cédé sa place à Omar Didi) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044173126>

Les enjeux globaux au COJ sont de pouvoir installer cet espace comme un lieu de concertation tantôt saisi par le gouvernement sur les grands textes et projets « jeunesse et éducation populaire » et tantôt en auto-saisine sur des objets qui intéressent les membres du Cnajep.

Pour la commission éducation populaire, deux priorités : globalité et continuité éducatives : de la nécessaire complémentarité des acteurs éducatifs sur les territoires ; des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir : restaurer une confiance dans la démocratie.

Pour la commission insertion des jeunes, plusieurs priorités : la formation initiale et continue et l'orientation : relation entre formation et monde du travail ; les freins à l'insertion des jeunes : mobilité, décrochage, compétences, niveau de vie, logement, santé, etc. ; autonomie et droits sociaux ; accès et accompagnement dans l'emploi ; gouvernance des acteurs de l'insertion ; participation des jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques d'insertion.

Dans le cadre de ce renouvellement, le Cnajep est invité à proposer, en veillant à respecter la parité :

- 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants de moins de 30 ans au titre du collège des jeunes et de leurs organisations
- 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants au titre du collège des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire

Ces représentants seront amenés à siéger en séance plénière au moins 2 fois par an et à participer à des commissions de travail. Ils ou elles sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Les représentants du collège des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire seront de fait membres soit de la commission Éducation populaire soit de la commission Insertion des jeunes, et de la formation spécialisée pour l'agrément des associations au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire.

Les membres titulaires et suppléants qui seront nommés s'engagent à participer à une réflexion collective interne au Cnajep en se réunissant en amont de chaque plénière et en participant à la commission Éducation populaire ou Politique jeunesse du Cnajep afin de construire du sens et des perspectives à porter collectivement au sein du COJ.

**Échanges de la Plénière de la possibilité ou non de proposer une candidature au Cnajep au nom de Cotravaux soit pour le collège des jeunes et de leurs organisations soit pour le collège des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.**